

De : André TREDE <mart83000@gmail.com>

Envoyé : vendredi 8 novembre 2024 15:08

À : PLU MTPM <mtpm.plu@metropoletpm.fr>

Objet : « Déclaration de projet valant Mise en Compatibilité du PLU de Toulon – Anse Tabarly. ».

A l'attention du commissaire enquêteur.

La fédération MART a déjà eu l'occasion d'échanger avec les élus toulonnais sur ce projet ambitieux.

Concernant l'enquête publique, nous désirons :

- 1- que soit bien pris en compte l'intégration des futurs bâtiments, car la hauteur permise de 12 mètres constitue une imposante façade, et que ces futurs bâtiments ne cachent pas la vue sur la mer, à partir du sentier du littoral.
- 2- qu'il soit prévu une végétalisation importante (arbres, arbustes...)
- 3- Que les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales soient établis avec le plus grand soin (réseaux étanches, filtres...).
- 4- que les travaux prévus tiennent compte du recul du trait de côte et de la submersion marine,
- 5- qu'il soit pris les moyens nécessaires à la protection du milieu naturel, notamment lors des dragages de l'anse, pour la protection des herbiers de posidonie...
- 6- que le sentier du littoral soit pris en compte en restant hors de ce secteur d'activité notamment à l'arrière, contre ou dans le talus du conseil départemental.
- 7- que les 2 cales de mises à l'eau soient bien prises en compte dans ce projet.
- 8- que soit prévu la récupération des eaux de lavage... des aires de carénage.
- 9- que soit inclus la récupération des eaux pluviales des toitures pour le rinçage du matériel nautique.
- 10- Que soit prévu dans le projet la pose de panneaux photovoltaïques à intégrer dans les bâtiments
- 11- que les associations environnementales soient associées à la concertation lorsque le ou les projets pourront être présentés afin de donner un avis avant la prise de décision finale.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte nos observations.

La fédération MART

